



UCHAUD
Belles
fêtes de fin
d'année



L'accueil de la mairie est ouvert de lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le procès verbal intégral des séances du conseil municipal peut être consulté en mairie.

L'ActUchaud est distribué dans les boîtes aux lettres mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est mis à disposition dès la fin de la distribution à la mairie. Si vous désirez le recevoir par courriel, écrivez-nous à : communication@ville-uchaud.fr.

Prochain numéro de *L'ActUchaud* : février 2017

ActUchaud.

Magazine d'information de la ville de Uchaud
Hôtel de ville,
144, avenue Robert
de Joly – BP 24 30620 Uchaud

Téléphone mairie :
04 66 71 11 75
accueil@ville-uchaud.fr

Directeur de publication :
Maryan Bonnet, maire.

Responsable de la rédaction :
Christelle Bourret

Rédaction :
Service communication.

Crédit photos : mairie, C. Jullian
(*Midi Libre*).

Tirages : 2 300 exemplaires.

Impression sur papier recyclé :
Horizon SAS

Dépôt légal : à parution

Sommaire

1 Édito

VIE MUNICIPALE

URBANISME - PADD

2 Réunion publique

ÉLECTIONS

2 Deux scrutins en 2017

ENVIRONNEMENT

3 Des nappes phréatiques en progrès

ACTION PUBLIQUE

3 La dématérialisation des factures

ACTION SOCIALE

CHAUFFAGE

4 Aide pour les personnes âgées

MUTUELLE

4 Miel Mutuelle, la mutuelle communale

SEMAINE BLEUE

4 Franc succès

VIE SCOLAIRE

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

5 Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?...

VIGILANCE

5 Sécurité à l'école...

VIE ASSOCIATIVE

APEEU

6 Une fin d'année festive et chargée!

TERRA DOLCE

6 Reconstitution d'une ferme gallo-romaine et de ses jardins

CLUB DE L'AMITIÉ

7 Les activités ont repris

PAROISSE CATHOLIQUE

7 Première pastorale

FOCUS

ÉCONOMIE LOCALE

8 Sakata inaugure un nouveau bâtiment de recherche

CONCOURS DE BEAUTÉ

9 Élection de Miss Élégance Languedoc-Roussillon

VIE ASSOCIATIVE

TAEKWONDO

10 Une belle rentrée

GALLIA CLUB

10 Le foot en plein essor

HANDBALL

11 Recherche de bénévoles

TENNIS DE TABLE

11 Nombreuses actions

MENTAL POUR LE COMBAT

11 C'est bien parti !

CULTURE

EXPOSITION MICHÈLE BEAURAIN

12 De la Picardie à l'Occitanie

PATRIMOINE

12 Uchaud : mémoire vive et patrimoine sonore, à la faculté d'Aix-en-Provence

FONDATION PATRIMOINE

13 Pour le cadran solaire de Uchaud, faites un don !

C'EST À SAVOIR

PROPRETÉ

15 Rappel sur le ramassage des encombrants

INFO PRATIQUE

16 Etat civil, permanences et n° utiles

PAROLE POLITIQUE

Édito

Chères Uchaudoises, chers Uchaudois,

Une année va s'achever, une nouvelle va débuter. Que retenir de 2016 ? Tout d'abord, il est important de rappeler que malgré les baisses des dotations de l'État, il n'y a pas eu cette année de hausse des impôts sur la part commune ; nous avons été fidèles à nos engagements. Le budget est maîtrisé et de nombreux travaux ont abouti : la place de l'église, une classe supplémentaire à l'école élémentaire, le marché sur l'éclairage public,...

Tout avance, tout s'organise, mais cette progression a été entachée tout au long de l'année par de nombreuses attaques mensongères dont j'ai été l'objet. Je m'en suis toujours expliqué librement et en toute transparence, mais cet acharnement organisé par certains membres de l'opposition municipale continue. Tout est source à polémique, pour preuve on me reproche d'être soi-disant un maire omniprésent mais quand je m'absente deux jours de la commune, c'est un cataclysme pour ces mêmes élus. Où est la cohérence ? Il y a tout de même une limite, ne serait-ce que par rapport à la fonction de Maire que j'occupe et du fait que j'ai été élu par la population !

Même le correspondant *Midi Libre* en a fait les frais, il a été clairement pris à parti par ces mêmes élus avec pour reproche d'être soi-disant du côté de la mairie. Faux, puisqu'il rend compte de ce qui se passe dans notre village en toute impartialité. Et si vous avez la curiosité de regarder ses articles, vous découvrirez que celui qui couvre l'actualité de



« Malgré les baisses des dotations de l'État, il n'y a pas eu cette année de hausse des impôts sur la part commune ; nous avons été fidèles à nos engagements. »

Uchaud est particulièrement impliqué et fournit un nombre considérable de comptes rendus sur notre commune. Toutes ces diffamations engendrent une profonde lassitude de la population et des partenaires. Et lorsque je représente la commune, dans les réunions, dans les quartiers, lors de mes permanences, dans les assemblées générales, en réunions avec les institutions, je reçois des témoignages de sympathie et de soutien. Et lorsque je reçois de rares courriers me mettant en cause, je prends la peine de téléphoner personnellement pour apporter des éclaircissements et des réponses claires ou

proposer un rendez-vous pour rencontrer les personnes. Cette cabale a assez duré et je tiens à préciser qu'à partir de maintenant toute attaque diffamatoire donnera lieu systématiquement à des poursuites, parce que ce harcèlement doit s'arrêter.

Malgré les rumeurs, je préfère avancer pas à pas dans chaque dossier, et je prouve par des actes, mes engagements. Salir, c'est facile, bâtir, c'est plus difficile. Tous nos projets avancent et en 2017 nous poursuivrons toutes les actions engagées : Plan école 2020, la « Belle Caudalie » qui progresse et qui verra dans les mois à venir le lancement de ses

logements, la rénovation de plusieurs rues dans la commune et l'enfouissement du réseau, ainsi qu'un grand programme de rénovation du réseau eau et assainissement,...

Dans quelques jours, nous dirons adieu à l'année 2016, une année qui a été éprouvante sur le plan national, avec l'attaque terroriste de Nice du 14 juillet, où une fois de plus le monde a pris conscience que le terrorisme peut être présent à n'importe quel endroit et frapper toujours et encore, les innocents, les familles, ... Gageons que 2017 soit plus sereine pour nous tous et en cette fin d'année, permettez moi de vous souhaiter au nom de tout le conseil municipal, de passer d'excellentes fêtes et une nouvelle année 2017 pleine de réussites.

Maryan BONNET

Maire de Uchaud

Vice président de la communauté de communes
Rhôny Vistre Vidourle

URBANISME - PADD

Réunion publique

Dans le cadre de la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), la municipalité a invité les Uchaudois à participer à une réunion publique de présentation et d'échanges sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le mardi 28 octobre à 18h30, en mairie de Uchaud. L'objectif de cette réunion étant la présentation du projet de PADD qui définira les grandes orientations de la commune en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les années à venir. Plus de 80 personnes ont répondu présent et ont suivi avec grand intérêt la présentation exposée par M. le Maire (assisté

de M. Berrus - service urbanisme) et le bureau d'études Adèle SFI. Il a été présenté le contexte législatif et réglementaire pour l'élaboration d'un PLU, le diagnostic (état des lieux de la commune ayant pour but de dégager les grands enjeux du futur PLU) et le PADD, pièce maîtresse du PLU, élaboré en vue de répondre aux enjeux du diagnostic territorial et aux besoins de la population actuelle et à venir (logements, équipement, services,...). La commune prévoit une nouvelle réunion publique dans les mois à venir afin de préciser la réflexion sur les perspectives de développement de la commune, en collaboration avec les habitants et les services de l'État.



Pour plus de renseignements : Service urbanisme urbanisme@ville-uchaud.fr

ÉLECTIONS

Deux scrutins en 2017

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

Rappel : Toutes demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées en Mairie ou envoyées par la poste jusqu'au 31 décembre 2016. Le formulaire d'inscription (Cerfa n° 12669*01) est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site www.service-public.fr.

DEUX ÉLECTIONS PROGRAMMÉES EN 2017 POUR LES ÉLECTEURS FRANÇAIS

Élection présidentielle

1er tour : 23 avril 2017 & 2^e tour : 7 mai 2017

Le Président de la République est élu, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Les 2 candidats arrivés en tête peuvent se présenter au second tour qui intervient 2 semaines après. Dernières élections les 22 avril et 6 mai 2012.

Élection législative

1er tour : 11 juin 2017 & 2^e tour : 18 juin 2017

Les députés sont élus pour 5 ans (sauf dissolution de l'assemblée) au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours par circonscriptions. Dernières élections les 10 et 17 juin 2012.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes.

> Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

> Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance). Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne sur le site www.service-public.fr et imprime le formulaire (Cerfa n°14952*01) qu'il présente ensuite au guichet.

Pour toute information complémentaire, le service élections de la commune de Uchaud est à votre écoute au 04 66 71 11 75 ou elections@ville-uchaud.fr.

ENVIRONNEMENT

Des nappes phréatiques en progrès

Situation des nappes au 1er novembre 2016 : le mois de septembre a connu plusieurs épisodes pluvieux parfois très intenses, le cumul des pluies s'élève entre 120 et 135 mm selon les secteurs. Mi-octobre un épisode pluvieux de l'ordre de 100 mm a également contribué à la recharge des nappes.

La situation d'étiage sévère connue cet été a été rompue avec les orages du 14 septembre. Les pluies ont été bénéfiques sur l'ensemble des secteurs.

Nappe de la Vistrenque : dans le secteur central, au Mas Faget, le niveau remonte à la faveur des pluies (+22 cm). Il est inférieur de 40 cm à celui enregistré à la même date en 2015. La situation est inférieure aux moyennes inter-annuelles. Vers Nîmes et Cais-sargues, depuis le 1er septembre, le niveau s'élève de 80 cm grâce aux pluies. Fin octobre il tend vers les moyennes inter-annuelles, mais il reste 50 cm inférieur au niveau du 1er novembre 2015.

Dans le secteur le plus aval, au sud de Cailar, le cumul des pluies a engendré une hausse de 60 cm du niveau de la nappe. Ainsi fin octobre, le niveau est proche des moyennes inter-annuelles et comparable à celui du 1er novembre 2015.

Zones d'alimentation : dans les zones d'alimentation de la nappe, la hausse des niveaux est généralisée, engendrant une recharge significative des nappes dans tous les secteurs. (...) Dans le secteur de Vergèze, dans les calcaires où des niveaux historiquement bas enregistrés cet été traduisaient un fort déficit sur les karsts, le niveau s'élève de 2,85 m.

Malgré cela, la situation reste inférieure aux normales et le niveau au 1er novembre est inférieur de 85 cm à celui du 1er novembre 2015. A Uchaud,

où les minimas historiques ont également été enregistrés cet été, les épisodes pluvieux conduisent à une hausse du niveau (+ 1,10 m) mais comme à Vergèze, le secteur reste déficitaire. Le niveau est inférieur de 80 cm à celui de l'an dernier à la même date et inférieur aux moyennes inter-annuelles. (...)

Retour progressif aux normales de saison

Conclusion : l'année hydrologique 2015/2016 particulièrement sèche a conduit à des niveaux estivaux bas. Localement les minimas historiques ont été enregistrés (secteur de Vergèze, Uchaud et de Saint-Gilles). La succession d'épisodes pluvieux connus depuis début septembre a généré une hausse généralisée du niveau des nappes. Une situation conforme aux normales de saison a été restaurée dans le secteur amont des nappes et sur les Costières. Le secteur aval et celui des calcaires de Vergèze restent néanmoins toujours déficitaires. D'autres pluies sont nécessaires pour résorber le déficit enregistré dans le secteur aval. Les mesures de restriction des usages de l'eau, prise par le préfet, pour les prélèvements effectués dans les nappes Vistrenque et Costières ont été levées le 31 octobre.

Extrait « Bulletin de situation des nappes, novembre 2016 » Syndicat mixte des Nappes Vistrenque et Costières



ACTION PUBLIQUE

La dématérialisation des factures

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique et dans un souci d'amélioration du délai de traitement des factures, l'Etat français s'engage pour la dématérialisation du traitement de ses factures. A cette fin, une solution informatique gratuite et sécurisée, Chorus Portail Pro (CPP2017), sera mise à votre disposition afin de transmettre vos factures sous forme dématérialisée. Cette solution remplacera l'outil Chorus Factures utilisé par les fournisseurs de l'État depuis 2012. L'utilisation de ce portail devient progressivement obligatoire pour toutes les factures adressées à une personne publique à compter du 1er janvier 2017, dans le respect du calendrier défini par la loi du 3 janvier 2014. Chorus Portail Pro vous apportera des gains de temps dans l'envoi, le traitement et le suivi de vos factures. Elle permettra aussi l'économie des coûts d'envoi postal et d'archivage papier. Vous bénéficierez également de nouveaux services comme le

suivi en ligne de l'état de traitement des factures émises ou la possibilité d'adresser une question via l'espace assistance dédié. Pour ce faire, vos factures dématérialisées adressées à Mairie de Uchaud devront comporter les informations suivantes :

- le numéro de SIRET, qui identifiera Mairie de Uchaud en tant que destinataire de la facture ;
- le numéro d'engagement que vous trouverez sur le bon de commande.

Vous pouvez, pour plus d'information, consulter le site Communauté Chorus Pro : <https://communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr>, dédié à la préparation à la facturation électronique. Nous restons également à votre disposition pour toute question sur la mise en place de la facturation électronique :

comptabilite@ville-uchaud.fr





Christelle Blais
2^e adjointe,
vice-présidente
du CCAS

Pour tous renseignements sur les diverses actions et aides s'adresser au CCAS de la commune. Permanences du CCAS :
04 66 71 70 17
ccas@ville-uchaud.fr
Mardi après-midi
14h00 – 17h30
Jeudi matin
9h00-12h00
sans rendez-vous.
Permanence de Mme Christelle Blais adjointe aux affaires sociales le mercredi matin sur RDV.

CHAUFFAGE

Aide pour les personnes âgées

Dans le cadre de sa politique sociale en faveur des personnes âgées, le CCAS propose d'octroyer une aide financière pour payer les frais liés au chauffage. Cette aide s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus dont les revenus sont inférieurs ou égaux au montant de l'ASPA (au 1^{er} avril 2016 : 800,80 € pour une personne seule et 1242,24 € pour un couple) + 200 €.

Les dossiers sont à déposer entre le 1^{er} et le 24 février 2017 pendant les permanences du CCAS avec les justificatifs suivants : Livret de famille + pièce d'identité, avis d'imposition 2016 (portant sur les revenus 2015), tous les revenus mensuels (retraite, allocations logement, rente, autres pensions,...) + les charges mensuelles (loyer, EDF, eau, téléphone, assurances, mutuelle, crédit...) + RIB.

La galette des rois



Les personnes âgées à partir de 60 ans et les adultes en situation de handicap pourront partager la galette des rois le vendredi 20 janvier 2017 à la salle multiculturelle. Inscriptions à l'accueil de la mairie du lundi 19 décembre 2016 au vendredi 13 janvier 2017.

MUTUELLE

Miel Mutuelle, la mutuelle communale

Début 2016, les dix communes de la Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle (CCRVV) se sont réunies pour trouver la meilleure mutuelle de santé pour leurs habitants.

La mutuelle communale négociée pour la Communauté de communes et proposée par l'association Unis est Miel Mutuelle, qui a été choisie aux motifs qu'elle garantissait de très bonnes prestations accompagnées d'une cotisation avantageuse.

Le contrat qui propose trois formules de garanties peut être souscrit par tous, sans emploi, actifs, retraités, jeunes et plus âgés, y compris les artisans et

commerçants (sans questionnaire médical, avec une garantie immédiate et à vie).

Miel Mutuelle vient d'annoncer une stabilité des tarifs entre 2016 et 2017. Des permanences se tiennent régulièrement dans les communes adhérentes.

Tous les mois des permanences ont lieu en Mairie de Uchaud, se rapprocher de l'accueil de la Mairie pour connaître les prochaines dates.

Il est également possible d'obtenir un rendez-vous à domicile, avec un conseiller.

Pour tout renseignement relatif aux contrats ou pour une prise de rendez-vous, contact : Mme Calistri au 04 66 22 76 69.



SEMAINE BLEUE

Franc succès

La traditionnelle Semaine Bleue qui est dédiée aux personnes âgées dans l'ensemble de l'hexagone, eut un franc succès à Uchaud. Plus de 88 personnes se sont pressées à la salle multiculturelle pour une pièce de théâtre avec des enfants et des jeunes danseuses de flamenco, suivi d'un loto le mercredi et une après-midi récréative avec « Papillons de Nuit » avec un registre de variété française, le vendredi. Les membres du CCAS animèrent quant à eux les goûters qui égailèrent les papilles de nos seniors qui ne tardèrent pas à faire quelques pas de danse pour le bonheur de tous. Le loto quant à lui a ravi les 78 personnes présentes. Nous remercions les commerçants uchaudois et des villages alentours pour leurs dons : L M coiffure de Vestric & Candiac, les pharmacies du Centre et Mésange, Domaine du Vistre, O kfé 2C, Petits pains de Manon, le chalet des vins de Vestric et Candiac, Sab Esthétik, Christine coif, le délice provençal, le fromager « Goubely » du marché, Cyril paëlla du Marché, Karine Valeron la fleuriste du marché, Domaine du Mas, le magasin de tissu « le rond point de Vestric », Vincent le primeur du marché, le supermarché Casino de Bernis, Nadine Leo coiffeuse à domicile de Uchaud.



JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?...

Le CMJ, c'est le **C**onseil **m**unicipal des **j**eunes. Ce n'est pas une invention de la commune de Uchaud ! Nous nous sommes inspirés de ce qui se fait déjà ailleurs et, avec ces retours d'expériences très positifs, nous avons décidé de mettre en place cette structure sur notre commune, avec bien sûr le concours des enseignants. Il s'agit donc de faire participer des jeunes à la vie communale dans une perspective formatrice de futurs citoyens. Pour une première année, nous ne sommes pas ambitieux : nous nous sommes consacrés uniquement au cycle 3, c'est-à-dire aux élèves de CM1, CM2 de l'école élémentaire de Uchaud et aux élèves de Uchaud inscrits en 6e au collège de Vergèze. Nous verrons comment faire évoluer et améliorer le dispositif par la suite. 5 élèves de chaque niveau seront donc élus, pour un an, par leurs pairs. Le CMJ sera donc constitué de 15 enfants, pour l'année scolaire 2016/2017, soit 15 conseillers municipaux jeunes. Il y aura 3 réunions plénières par an dont la première, celle de l'installation officielle, se déroulera le 22 novembre en mairie,



en présence des élus. Des commissions seront formées, animées par des parents, des enseignants, des élus volontaires. Le rôle de ces commissions sera de proposer des idées, des actions, des projets qui seront discutés en réunions plénières, puis proposés au conseil municipal d'adultes pour suite à donner. Ces élections au CMJ 2016/2017 se dérouleront comme de vraies élections, avec le même matériel officiel (cartes d'électeurs, fiches d'émargement, cartes d'élus, urne, isolement...). Un livret explicatif pour tous, un diaporama à destination des enseignants et tous les documents nécessaires ont été réalisés par le service communication de la mairie. Ce CMJ est l'affaire de tous. Nous remercions pour leur participation et leur implication les enseignants de l'école de Uchaud, mais aussi le personnel du collège de Vergèze (Principal, CPE, enseignants), les parents qui aideront à l'encadrement des commissions, les élus qui s'impliqueront dans la vie de ce CMJ. Les jeunes ont des idées, ont envie de s'impliquer dans la vie municipale, le CMJ leur en donne les moyens !

VIGILANCE

Sécurité à l'école...

Le mardi 11 octobre dernier, à 14h15 a eu lieu dans les locaux de l'école élémentaire un exercice alerte confinement-intrusion, en présence de deux gendarmes de Bernis, dont le major Plumeau, de M. Acker directeur de l'école et de M. Pujolas, adjoint chargé des affaires scolaires. Une fois l'alerte déclenchée, les enseignants ont baissé les stores, fermé les portes des classes à clef et placé un meuble derrière celles-ci, les élèves se sont mis sous les bureaux, dans le silence complet, lumière éteinte. L'enseignant a mis son téléphone portable sur vibreur, et l'attente a commencé ! Les gendarmes, le directeur de l'école et M. Pujolas sont passés dans tous les couloirs pour vérifier l'application de ces consignes. Le major Plumeau est ensuite entré en contact (texto par le téléphone portable, carte professionnelle montrée à la vitre au-dessus de la porte) avec une enseignante et sa classe a été évacuée. Les élèves, toujours silencieux, ont été



guidés par le deuxième gendarme vers le préau de l'école. L'exercice s'est ensuite terminé... Cet exercice n'est pas traumatisant pour les élèves : les enseignants les ont bien préparés et ils savent trouver les mots qu'il faut pour leur expliquer les choses. Les images à la télévision font le reste. Nul n'est à l'abri d'un tel évènement et chacun doit rester vigilant.

APEEU

Une fin d'année festive et chargée!

Et nous voilà repartis pour une nouvelle année! Le 9 septembre dernier, notre association, l'APEEU a participé pour la première fois au forum des associations où nous avons eu le plaisir de recruter de nouveaux membres. Grâce à leur participation, le pôle maternelle est maintenu.

En effet, le 30 septembre se tenait notre assemblée générale où nous avons constitué les nouvelles équipes des pôles élémentaire et maternelle ainsi que les nouveaux membres de notre bureau (lire plus bas).

Une fin d'année active

La fin d'année s'annonce active pour nous. Nous aurons le plaisir de vous retrouver le vendredi 2 décembre où nous organiserons une vente de crêpes et des stands au profit du Téléthon et à notre loto du dimanche 4 décembre (ainsi que le 14 janvier) où nous espérons vous voir nombreux! Nous préparerons et offrirons des chocolats de Noël à tous les enfants des écoles.

Parents, si vous souhaitez rejoindre notre équipe pour apporter vos idées, votre aide lors de diverses actions et oeuvrer dans la bonne humeur au sein de notre charmante équipe, n'hésitez pas et contactez-nous sur notre adresse mail apeeu30@yahoo.fr ou sur notre page facebook <https://www.facebook.com/apeeu30> où vous pouvez suivre les dernières actualités.

Président de l'association : Redler Yalen. Bureau de l'APEEU : Redler Yalen (président), Couralet Jérôme (trésorier), Flores Audrey (secrétaire). Pôle



Elémentaire : Alilou Dounia (présidente), Couralet Jérôme (trésorier), Flores Audrey (secrétaire). Pôle Maternelle : Pieyre Stéphanie (présidente), Marrosu Laetitia (trésorière), Beudy Céline (secrétaire). Parents volontaires : Karine Dumont, Deletang Eric, Arnaud Marylin, Alilou Hicham, Gau Valérie, Gau Florian, Combe Magali-Fleur, Thibaut Marion, Drin Karine, Drin Nicolas, Alto Claude, Martinez Annie, Vincent Virginie, Pages Dorian, Garcia Valérie, Jodar Karine



TERRA DOLCE

Reconstitution d'une ferme gallo-romaine et de ses jardins

L'éducation à l'environnement et promouvoir la production durable. Démarche explicative de l'association terra dolce situé à Uchaud. Recherche d'un terrain en faveur du projet terra dolce en communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle. Recherche du terrain, sur un hectare minimum de terre en partie boisé et agricole où nous pourrions extraire les matières premières pour les bâtis. Un point d'eau est nécessaire au projet. Facile d'accès dans un cadre calme et agréable où les visiteurs pourront ainsi être fidélisés.



L'association Terra dolce pourra éventuellement faire l'acquisition du terrain dans une fourchette de prix du marché foncier (garrigue).

Découvertes aux écoles, aux particuliers d'une reconstitution de bâtiments romaine antique et de ses jardins biologiques.

Bâtir une ferme romaine antique, sur un terrain boisé et en extraire en partie les matières premières nécessaires à la construction. Partager et transmettre le savoir-faire. Un chantier scientifique, pédagogique. S'engager artistiquement dans une démarche d'expérimentation à des fins d'éducation artistique et technologique, donnant à voir et à comprendre, de manière innovante. Nous commencerions à bâtir une taverne romaine antique, avec un potager bio et un jardin d'agrément où les visiteurs pourront

manger bio local. Des espaces de pique-nique seront aménagés.

L'éducation à l'environnement et au développement durable, alliant ainsi l'architecture, la protection de la biodiversité, l'agriculture biologique. La ferme sera entourée de son potager de ses jardins.

C'est un projet de société qui implique un vrai changement de nos modes de consommation et de production. Accompagner en adoptant une attitude et des gestes plus respectueux de l'environnement.

Un projet à intérêts multiples, économiques, touristiques, historiques, scientifiques, pédagogiques. Un projet qui s'autofinancera par des actions événementielles.

terradolce.fr



ÉQUIPE D'ANIMATION DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE UCHAUD

Première pastorale
de Uchaud : samedi
17 décembre 2016

Un appel à
candidature est lancé
aux habitants de
Uchaud et Vestric
qui souhaitent
participer en costume
traditionnel gardians,
arlésiennes,...
à cet événement.

Rassemblement :
17h00 heures devant
la mairie
Départ du défilé :
17h30 - Avenue
Robert-de-Joly jusqu'à
l'église.

18h00 : cérémonie
devant l'église (en
extérieur, selon la
météo).

Un petit concert suivra
aux alentours de 19h.
Entrée libre et gratuite
Renseignements /
Contact : Mme Marie
Betti 06 74 23 92 05

Et aussi :
inauguration de la
crèche le 3 décembre
2016 à 18h00 à l'église
de Uchaud.

CLUB DE L'AMITIÉ

Les activités ont repris

Depuis le 5 septembre les activités ont repris au Club de l'Amitié. Après 2 mois d'interruption : chants, concours de belote, mini loto, comme d'habitude les participants se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir.

Le samedi 17 septembre, Michel et Jean-Pierre ont préparé, aidés par les membres du conseil d'administration de délicieuses grillades : beaucoup d'animation, de bavardages à l'occasion de cette rencontre.

Le mardi 18 octobre, lors d'une sortie à l'Isles sur Sogues, une journée très intéressante était programmée : visite du musée de la lavande le matin, avec retour sur la culture, la récolte, la distillation de la lavande pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, (alambics datant de cette époque).

Suivait ensuite un repas délicieux très apprécié par les participants.

Après-midi, rendez vous avec un guide pour une promenade au bord de la Sorgue et ses canaux, avec les roues à aubes si pittoresques, découverte des petites rues du centre de la petite ville (avec hôtels particuliers, la Collégiale Sainte-Anne, la Tour d'Argent). Tous sont rentrés la tête pleine de bons souvenirs. Suivront d'autres journées aussi intéressantes.

Le 29 octobre : repas du club

Le 19 novembre : repas choucroute.

Ne pas oublier le samedi 3 décembre un grand loto : venez nombreux.

Et le trimestre se terminera par le goûter de Noël le 13 décembre 2016.

La présidente

ÉCONOMIE LOCALE

Sakata inaugure un nouveau bâtiment de recherche

19 octobre, Sakata inaugure un nouveau bâtiment dédié à la recherche à Uchaud

Mercredi 19 octobre 2016, Sakata a inauguré le nouveau bâtiment de son centre de recherche à Uchaud dans le Gard, en présence de Masato Kitera, ambassadeur du Japon en France, Hiroshi Sakata, président de Sakata Seed Corporation, Alain Sicard, président de European Sakata Holding et de nombreuses personnalités locales et régionales. Le grand chef arlésien Jean-Luc Rabanel, doublement étoilé, a orchestré une animation culinaire et a préparé des mets à partir de légumes issus de Sakata.

Leader mondial

Sakata Vegetables Europe produit et commercialise des semences potagères en Europe, au Moyen Orient et en Afrique. La société fait partie du groupe japonais Sakata Seed Corporation, l'un des leaders mondiaux de semences potagères et florales qui a célébré ses 100 ans en 2013. Sakata Vegetables Europe s'est installée à Uchaud (Gard) en 1996 et connaît une croissance annuelle constante de 10% depuis 10 ans. 150 personnes de vingt nationalités

différentes y travaillent et l'entreprise joue un rôle moteur dans l'économie locale.

Conscients des enjeux mondiaux de croissance démographique et les préoccupations environnementales, Sakata mise sur la recherche. La construction de ce nouveau bâtiment permettra à l'entreprise d'accroître ses capacités et permettre à ses sélectionneurs de développer de nouvelles variétés de légumes, pour mieux répondre aux attentes des consommateurs.

Le bâtiment de 1300 m² signé A+ Architecture accueille des bureaux et des laboratoires. Ce nouveau centre de recherche s'articule autour de 4 pôles : sélection végétale, biologie cellulaire, pathologie végétale et biologie moléculaire. A Uchaud la recherche porte notamment sur le melon charentais, la tomate et le poivron, mais l'unité de Uchaud apporte ses compétences sur d'autres programmes développés dans d'autres pays : brocolis, chou-fleur, épinards, courgette,...





Le bâtiment de 1300 m² signé A+ Architecture accueille des bureaux et des laboratoires.

CONCOURS DE BEAUTÉ Élection de Miss Éléance Languedoc-Roussillon

Julia Carrion, miss Éléance Hérault a été élue troisième dauphine, vendredi 4 novembre au Pasino Partouche de la Grande-Motte. La jeune Uchaudoise est venue avec un important comité de soutien. Parents, amis, plus une partie du conseil municipal de Uchaud étaient présents ce soir-là pour la soutenir.

Julia a 18 ans. Cette Uchaudoise de cœur a été élue le 18 juin et a participé l'été dernier aux fêtes votives du village, en remettant des prix aux vainqueurs des courses taurines. On l'a aperçu également lors du passage du Tour de France à Montpellier.

Devant un public de plus de six cents personnes, les dix candidates à l'élection de Miss Éléance ont défilé dans différentes tenues avec grâce, beauté et élégance.

En fin de soirée le président du comité, Eddy Lefaux, assisté de Dominique Font, présidente du comité régional de Languedoc-Roussillon, ont divulgué les résultats.

Mareva Mazat, miss Éléance la Grande-Motte a été élue la première Miss Éléance Languedoc-Roussillon. Elle ira à Paris le 11 février 2017 pour la finale des miss Éléance France.

Gageons que la belle Julia avec

sa simplicité et sa gentillesse défilera sur d'autres podiums ou d'autres concours dans les mois à venir.

C. Jullian *Midi Libre*



TAEKWONDO

Une belle rentrée

Comme annoncé le jour de la fête des associations et dans le précédent bulletin, la nouveauté cette année est les cours des babys, permettant ainsi à ces jeunes enfants d'améliorer leur mobilité, leur agilité et le tout en cours collectif. Certains d'entre eux ont tout juste trois ans, les cours allant bien sûr jusqu'aux vétérans. Les groupes d'élèves se sont bien remplis au club cette année. Beaucoup d'essais se sont conclus par l'inscription de nouveaux adhérents. Cette année, autre nouveauté, notre grand Maître Fabien Dendrael met en place une fois par mois un stage qu'il anime et qui est principalement axé sur le combat avec plastron. Ces stages regroupent les élèves des clubs de Boisseron et de Uchaud. De ce fait, ils peuvent ainsi travailler avec d'autres licenciés pour mieux progresser.

Le premier stage a déjà eu lieu le 21 octobre. Deux heures intenses et très physiques où une dizaine de participants très motivés ont profité des conseils avisés de Fabien. Ils en sont ressortis très riches de l'expérience, du professionnalisme et des recommandations de Fabien, au point qu'ils leur tardent le prochain. Que cela ne tienne.

Le prochain stage aura lieu à Uchaud le 12 novembre et celui-ci tombe à pic pour se mettre en condition pour la première compétition plastron enfants, prévue à Montpellier le 27 novembre. Les cours se déroulent toujours à la salle sportive, les lundis et les mercredis, dans une excellente ambiance, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à franchir le pas.

Clothilde Escala et Sylvie Herrard



GALLIA CLUB

Le foot en plein essor

Le Gallia Club Uchaud vient de vivre une rentrée chargée et pleine d'émotion. Dirigée par une nouvelle structure sportive qui ne tardera pas à porter ses fruits, avec un encadrement de qualité, nos jeunes ont pu lancer leurs saisons avec de nombreux tournois. Le Challenge Festifoot, 1er du nom, du 8 octobre regroupant les catégories U7-U8-U9 a connu un fort succès avec plus de 30 équipes présentes et la présence de clubs comme Nîmes Olympique et le Montpellier Hérault. Le Gallia a relancé son stage de la Toussaint où 22 enfants âgés de 7 à 12 ans ont pu profiter de 4 après midis de perfectionnement à la pratique du football et une après midi pour la découverte du foot salle. Le Gallia a connu un moment fort en émotion avec la réception des professionnels de l'As Béziers, évoluant en 3eme division française, pour le compte du 6eme Tour de la Coupe de France. Notre équipe

a su pousser l'AS Béziers jusqu'aux pénaltys après avoir fait un match parfait qui s'est clôturé sur le score de 2 à 2. La loterie des tirs aux buts a tourné en faveur des Héraultais. Plus de 600 personnes étaient présentes pour assister à un match de haut niveau où tout le club s'était retrouvé pour faire de ce jour, une fête mémorable.



HANDBALL**Recherche de bénévoles**

Cette saison 2016/2017 s'annonce très prometteuse avec un bilan de début de rentrée très positif. Merci à tous les parents et les enfants d'avoir été encore plus nombreux à nous faire confiance cette année.

C'est parce que le nombre de nos licenciés est en nette augmentation que nous recherchons de nouveaux bénévoles pour venir renforcer notre équipe déjà en place...

Vous aimez le Handball et vous avez toujours souhaité vous investir dans un club dynamique, vous êtes disponible en semaine ou simplement le week-end, venez nous rejoindre...

Un club a toujours besoin de bénévoles et parce que tout le monde peut poser une pierre pour consolider un édifice, c'est avec beaucoup de joie que nous vous accueillerons. Vous avez envie de véhiculer les valeurs fortes d'un sport d'équipe et de respect alors n'hésitez plus ...

Venez nous rejoindre, venez nous rencontrer ou si vous souhaitez dans un premier temps des renseignements sur notre club, contactez nous... Nous comptons sur vous. Les bénévoles du club. Pour tout renseignement - Mme Wiliczowski, tél. : 06 78 68 17 71

TENNIS DE TABLE**Nombreuses actions**

Portée par l'implication de tous ses membres, adhérents, bénévoles, parents, l'association sportive de tennis de table d'Uchaud a démarré cette nouvelle saison avec toujours autant de dynamisme.

Les entrainements dirigés sont assurés pour tous, par Monsieur Johnnathan Ferrer, entraîneur salarié et diplômé, les mardis, mercredis, vendredis et samedis. L'accès pour une pratique libre est possible ces mêmes jours. Des sessions de pratique féminine qui ont vu le jour la saison dernière continuent leur essor. Les compétitions individuelles, le championnat par équipe, le championnat vétéran ont repris de plus belle dès ce début de saison. Des actions bénévoles permettent de continuer de proposer à tous les écoliers des écoles maternelle et primaire de Uchaud la découverte du tennis de table.

L'ultimate ping, autre façon de pratiquer sur une aire de jeu quatre fois plus grande, continue de se développer au sein de notre association et nous avons lancé le premier tournoi gardois d'ultimate ping.

Au cours de la saison, de nombreuses actions sportives et extra-sportives seront organisées sur la commune en partenariat avec le comité départemental handisport, sera organisé au sein de notre club, le mercredi 18 janvier 2017, un mercredi Jeunes Handisport sport de raquette regroupant 30 à 40 jeunes du département en situation de handicap. Enfin deux lotos seront organisés début 2017 : le dimanche 8 janvier et le samedi 28 janvier à l'espace Christian Eymard.

Contact : asttuchaud@yahoo.fr ; 06 23 42 73 16 – 06 82 94 68 04. asttuchaud.com

**MENTAL POUR LE COMBAT**
C'est bien parti !

Un bon début de saison pour notre nouvelle association « Mental pour le combat » avec déjà un groupe d'adhérents motivé, dynamique, vaillant, où chacun peut évoluer à son rythme avec des techniques de self défense adaptées aux besoins de tous, débutants ou pas. Vous ne pratiquez pas encore la Self Défense et vous souhaitez la découvrir ? Venez nous rejoindre les vendredis de 18 h à 20h30 : 144 avenue Robert de Joly - Salle Christian Eymard. Cours assuré par Lucien Thorel - Tél. : 07 81 91 64 10, ou contactez-nous via notre adresse mail : mental4fight@gmail.com



EXPOSITION MICHÈLE BEURAIN

De la Picardie à l'Occitanie

Michèle Beurain a commencé à peindre en 1983, dans sa région natale, la Picardie.

Autodidacte, l'artiste est passionnée par les paysages, la mer, les natures mortes ainsi que les vieux métiers, tel ce vieux vannier, toile exposée, pour laquelle il a fallu y consacrer vingt-cinq heures de travail. En 2001, Michèle pose ses pinceaux dans le Gard, en la commune de Nages et Solorgues. Là elle trouvera une nouvelle inspiration en suivant les caprices du mistral soufflant sur les oliviers, au milieu de la garrigue ou de la Camargue.

L'artiste expose quatre-vingt-une toiles, huile ou aquarelle. Souvent récompensée, médaille d'argent à Pont Sainte Maxence, Prix du jury des journalistes, Prix élite club de Senlis et participé à de nombreuses expositions, Paris, Chantilly, ainsi qu'à l'étranger Allemagne, Belgique et Italie.

Le vernissage s'est déroulé le vendredi 21 octobre, dans la hall de la mairie, en présence de Daniel Pujolas 1^{er} adjoint, chargé de la culture et de son adjointe, Anica Martinez, pour s'achever par le verre de l'amitié préparé par l'artiste, servi par le service protocoles de la municipalité.

C. Julian *Midi Libre*



PATRIMOINE

Uchaud : mémoire vive et patrimoine sonore, à la faculté d'Aix-en-Provence

La Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, à la faculté d'Aix-en-Provence, a mis en place une phonothèque. Cette structure a pour vocation de réunir des enregistrements sonores (plus de 7 000 heures d'enregistrement, de 1950 à nos jours) ayant une valeur d'information

ethnologique, sociologique, linguistique, historique, musicologique ou littéraire sur toute l'aire méditerranéenne. Ces documents sont destinés avant tout aux chercheurs, aux scientifiques, aux étudiants de l'université, etc. Cette phonothèque participe au projet *Europana Sounds* coordonné par la British Library. Ce projet regroupe 24 bibliothèques nationales, des institutions et centres de recherche sur le son, des universités partenaires dans 12 pays européens. En septembre dernier, Daniel Pujolas, 1^{er} adjoint délégué à la culture, a été interviewé dans ce cadre-là au sujet de la culture et du patrimoine de Uchaud, afin de faire partager sa double expérience de correspondant patrimoine auprès du Pays Vidourle-Camargue puis d'élu chargé de la culture. Ainsi, le nom de notre village est dorénavant inclus dans cette phonothèque internationale.



Membre du Groupe d'intérêt scientifique (GIS) Réseau national des Maisons des sciences de l'homme, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) est un campus de recherche et d'enseignement spécialisé sur le monde méditerranéen (Aix-Marseille Université – CNRS). La MMSH regroupe dix unités mixtes de recherche et héberge dans ses locaux l'École doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés » (ED 355). Plus d'informations : www.mmsh.univ-aix.fr

FONDATION PATRIMOINE

Pour le cadran solaire de Uchaud, faites un don !

Situé à proximité du littoral et de la Petite Camargue, entre Nîmes et Gallargues le Montueux, Uchaud tire son nom de la via Domitia qui traverse la ville et de la borne (ou station) VIII *ad octavum*. Elle présente encore une borne militaire datant d'Antonin le Pieux à inscription classée Monument historique sur le tracé de la Via Domitia à quelques centaines de mètres de l'église comportant le cadran, dans le centre ancien sur l'ancienne route allant à Bernis. A l'orée du XIX^e siècle le commerce du vin et des eaux de vie vient développer un faubourg encore aujourd'hui composé essentiellement de maisons vigneronnes qui alignent en file les grands portails viticoles typiques de ces maisons et de cette époque.

La revalorisation du centre ancien actuellement menée concourt à placer la commune dans les éléments majeurs parmi les témoignages patrimoniaux concernant l'oenotourisme et la période des constructions correspondants à la III^e République. Situé en haut de la tour d'escalier d'accès à l'horloge publique d'Uchaud, en plein cœur du centre ancien, ce cadran solaire fait partie du projet d'embellissement de la place de l'église. Cette église est elle-même située au pied de l'ancien chemin royal reliant Nîmes à Montpellier, non loin du relais de poste qui fonctionna de 1583 à 1872 encore identifiable dans le centre ancien ce qui explique l'implantation à cet endroit de ce type de cadran solaire. Il jalonnait les routes utilisées par la malle-poste et le transport routier en diligence qui nécessitaient une exactitude horaire que le soleil apportait contrairement

aux horloges municipales du XIX^e siècle peu fiables sur les heures qu'elles indiquaient. Doublé d'un cadran calendaire permettant de dater également la journée, ce cadran solaire du milieu du XIX^e siècle constitue donc à ce titre un patrimoine exceptionnel et unique dans la région qui devra valoir une inscription au répertoire national des cadrans solaires à Paris après restauration.

Contrat d'adhésion

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible.

Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre []. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce

droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



www.fondation-patrimoine.org/45490

Apportez votre soutien à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine, profitez d'une réduction d'impôt. 1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt. Cette souscription est soutenue par la Mairie de Uchaud. Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien financier.

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don de [.....] euros pour aider à la restauration du « Cadran solaire d'Uchaud » et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de :

50 € 80 € 100 € 150 €

autre montant

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt de solidarité sur la fortune ou de l'impôt sur les sociétés Libellez votre chèque à l'ordre de : Fondation du patrimoine-Cadran solaire d'Uchaud. Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt. Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de :

– l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt, – ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50000 € Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66,666 € Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

NOM OU SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code postal & ville :

Email :

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

Par courrier ;

Paiement par chèque :

merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine-Cadran solaire d'Uchaud ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque. :

Paiement en espèces :

merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal.

Par internet : Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/45490

Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet ! L'installation d'une application QR code est requise pour cela.

Montant et nature des travaux
Le coût total des travaux labellisés de restauration à l'identique du cadran solaire est HT de :

5 474 €

Les dons en ligne sont possibles et recommandés sur le site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org

> en flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone :



ADRESSEZ VOS CHÈQUES À :



Fondation du patrimoine
Languedoc-Roussillon
2 bis rue Jules Ferry
34000 Montpellier
Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65
fdplanguedoc@wanadoo.fr



Mairie de Uchaud
144, avenue Robert-de-Joly
BP 24
30620 Uchaud
Tél. : +33 4 66 71 11 75
marche-public@ville-uchaud.fr

PROPRETÉ

Rappel sur le ramassage des encombrants

Nous rappelons que le service de ramassage des encombrants et déchets verts de jardin est strictement limité aux personnes inscrites en mairie au plus tard le jeudi précédant l'enlèvement et remplissant les conditions suivantes : personnes en situation de handicap vivant seules, personnes à mobilité réduite vivant seules, personnes âgées de plus de 65 ans sans véhicule.

Suite à divers problèmes concernant le ramassage des encombrants, voici quelques recommandations que nous vous adressons afin que ce service vous soit rendu dans les meilleures conditions et que vous ne vous exposiez pas à un refus d'enlèvement de vos encombrants et déchets de jardin. Vous êtes invités à lire attentivement les points suivants et à vous y conformer :

1. Les services techniques ne sont pas autorisés à entrer chez les particuliers (habitation, jardin, cour) pour effectuer l'enlèvement.
2. Les déchets devront impérativement être déposés sur le trottoir précisément à l'adresse que vous aurez communiquée au secrétariat de la mairie lors de votre inscription.
3. Les dépôts sur les trottoirs ne devront en aucun cas empêcher ou gêner le passage piétonnier. Il est rappelé qu'en cas d'accident le déposant serait tenu pour responsable.
4. Les dépôts ne seront tolérés qu'à partir de la veille du jour de l'enlèvement soit au plus tôt le dimanche.
5. Ne seront ramassés que les encombrants suivants : matelas, sommiers, gros électroménager, petit mobilier, petite ferraille non dangereuse.
6. Ne seront ramassés que les déchets de jardin suivants : tontes de gazon de moins de 2 jours

– non fermentées et emballées dans des sacs plastiques fermés, tailles de haies de moins d'un mètre de longueur présentée en fagots, feuilles mortes emballées dans des sacs plastiques fermés.

7. Le dépôt - tout confondu - ne devra excéder un mètre cube.
8. Les services techniques ne sont autorisés à ramasser que les dépôts dont la nature a été signalée lors de l'inscription.
9. Les déchets de jardin produits par des entreprises spécialisées d'entretien de jardin chez les particuliers ne seront pas ramassés.

SONT INTERDITS

Les déchets non triés. Les cartons. Les produits dangereux. les pièces automobiles. Les gravats, ciments, carrelages.... terres et cailloux mélangés aux tontes de gazon ou feuilles mortes. Les déchets de jardin ou les branchages ne respectant pas la dimension fixée. Les dépôts dont le volume est supérieur à un mètre cube. Les éléments de sanitaires (éviers, lavabos, baignoire, bidets, WC.) Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Rappel (article R 30 § 14° du Code pénal) : le dépôt, l'abandon, le jet des ordures, déchets, matériaux et généralement tous objets de quelque nature que ce soit en un lieu public non autorisé à cet effet est passible d'une amende de deuxième classe. La police municipale est chargée d'appliquer la peine dès lors qu'une seconde contravention à l'article R30 du Code pénale aura été constatée.

POSTE DE UCHAUD

Nouveaux horaires de la Poste de Uchaud :
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h30
Sauf jeudi : 9h30-12h00 et 14h00-16h30
Samedi : 9h00-12h00

LE NOUVEL AGENDA 2017 DE UCHAUD

Offert par les annonceurs, il a pour objectif de faciliter les démarches des Uchaudois au quotidien, tout au long de l'année : calendrier, informations pratiques, adresses utiles,... En décembre, dans vos boîtes aux lettres.



ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE DE UCHAUD

Nous vous offrons la possibilité de vous faire connaître gratuitement par l'intermédiaire du magazine municipal. Transmettez à la mairie ou par mail une carte de visite pour une parution communication@ville-uchaud.fr Par ailleurs, la mairie souhaite mettre à jour le répertoire des artisans et commerçants de Uchaud. Elle vous invite à envoyer le nom de votre société, l'activité et coordonnées à l'accueil de la mairie : accueil@ville-uchaud.fr ou en déposant une carte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

ABODYFORM



Le Fitness à la portée de tous

Anne GIBERT

B.E. Métiers de la Forme
Séances individuelles et collectives, Renforcement Pilates, Cardio, Gym douce, Stretching
06 62 37 94 77
biancatoa@free.fr

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS DE JARDIN

Rappel des conditions pour bénéficier de ce service :
– pers. âgées de plus de 65 ans
– pers. en situation de handicap sans restriction d'âge
– pers. à mobilité réduite vivant seules

	Clôtures des inscriptions	Dates du ramassage
Janvier	Jeudi 29 décembre	Lundi 2 janvier
Février	Jeudi 26 janvier	Lundi 6 février

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

GIDDE Georges
le 11 septembre 2016
ALABÉATRIX
Raymond
le 05 octobre 2016
MOHAMMED-BAKIR
Atman le 24 oct. 2016
SORIA Amélie (veuve
Nègre) le 26 oct. 2016

MARIAGES

DOMINGUEZ Aurélie
et Julien MOURGUE
le 08 octobre 2016

BAPTÊME CIVIL

BERGOT Ilyss
le 1^{er} octobre 2016

NAISSANCES

VETY Savannah
le 08 septembre 2016
LEBLOND Valentina
le 10 septembre 2016
TURCOT FAURE
Alicia le 12 sept. 2016
FLOUTIER Charlotte
le 13 septembre 2016
MAURIN Léna
le 14 septembre 2016
DUPONT Huxley
le 26 septembre 2016
COSENTINO-ESTIME
Mathis le 01 octobre
2016
COLLIN CABASSUT
Lenny le 14 oct. 2016
GINESTE BOUREL
Loen le 16 oct. 2016

PERMANENCES ET N° UTILES

NOUVEAUX HORAIRE

Depuis le
1^{er} juillet, la
mairie vous
accueille
du lundi au
vendredi
de 8h à 12h et
de 14h à 18h

ÉLUS DE UCHAUD

Prise de rendez-vous
04 66 71 11 75
Maire
Maryan Bonnet
Uniquement
sur rendez-vous
le vendredi.

1^{er} adjoint aux affaires scolaires et à la culture

Daniel Pujolas.
Uniquement
sur rendez-vous

2^e adjoint aux affaires sociales

Christelle Blais
Uniquement
sur rendez-vous
le mercredi matin.

3^e adjoint aux associations sport et jeunesse

Jean-Louis Ettinger
Uniquement
sur rendez-vous

Conciliateur de justice

Décembre : 8 et 22
Permanences en Mairie
de Uchaud le jeudi de
15h à 18h.
Prendre rdv au
secrétariat au
04 66 71 11 75

Assistants sociales

Prendre rendez-vous
auprès du secrétariat
du centre médico-
social de Vauvert au
04 66 73 10 50

Député du Gard

Me. Gilbert Collard
Téléphone :
04 66 71 21 07
11 bis avenue des
Anciens Combattants
30470 Aimargues
www.gilbertcollard.fr

NUMÉROS UTILES

POMPIERS

d'un fixe :
18
d'un portable :
112

SAMU/SMUR

15

Communauté de communes

04 66 35 55 55

ERDF Languedoc- Roussillon

08 10 05 87 14

GRDF

08 00 47 33 33

Lyonnaise des eaux

09 77 40 94 43

Edgard transport

08 10 33 42 73

La Poste de Uchaud

04 66 71 74 70

Centre des finances publiques de Nîmes

04 66 36 56 33

Trésorerie de Vergèze

04 66 35 03 33

Préfecture du Gard (standard)

04 66 36 40 40

Pharmacies de garde (nuits, week-end et jours fériés) :

Prendre contact avec
La gendarmerie de
Bernis
04 66 71 39 10

Police municipale intercommunale

04 66 53 25 51

Consulter les sites :
www.ars.languedoc-roussillon.santé.fr et
www.objectifgard.com

Police municipale de Uchaud

04 66 71 38 89

Groupe majoritaire

Chères Uchaudoises, chers Uchaudois,

En cette fin d'année 2016, nous avons écrit un article apaisant et serein. Les propos ci-contre, tenus par le groupe *Uchaud en mouvement* et son chef de file Christophe PEYTAVIN, nous conduisent à les modifier, afin de rétablir LA vérité. En effet, dire que le budget 2016 a été établi de manière peu professionnelle, sans la DGS, sous la houlette de Monsieur le Maire est complètement faux ! Ce budget a été élaboré par notre comptable, experte en gestion des deniers publics, en étroite collaboration avec les services de la Trésorerie de Vergèze, et, sous l'œil vigilant de notre DGS qui, bien qu'absente physiquement, était tous les jours présente par le téléphone ou les mails (*quand on n'est pas en mairie, on ne peut pas le voir !*). C'est donc un budget sérieux et validé par les services de l'État qui a été présenté et voté !

Faire des restrictions budgétaires ne signifie pas que les finances de la commune soient « catastrophiques » : nous sommes amenés à réduire toutes les dépenses publiques afin de compenser les baisses de dotations de l'Etat et ce, pour ne pas augmenter les impôts comme de nombreuses communes y ont été contraintes. Quand on ne sait pas, on se tait !

De plus, lors du dernier conseil municipal, Christophe PEYTAVIN apostrophait le premier adjoint en lui demandant « ... de balayer devant sa porte !... ». L'a-t-il fait devant la sienne ??? Nous n'avons pas de leçon à recevoir en matière de gestion budgétaire de la part d'un monsieur qui confesse lui-même sur son site FACEBOOK avoir commis « **une erreur de gestion de 49 000 euros ...** » au Gallia club uchaudois, sous sa présidence !!!

Plusieurs plaintes ont été déposées et les procédures sont en cours. Il a été de plus débouté par la CADA (**C**ommission d'**A**ccès aux **D**ocuments **A**ministratifs), suite à une demande de sa part, injustifiée ! Tout cela, il oublie de vous le dire ! Quand on veut dire la vérité sur les autres, on commence par dire la vérité sur soi-même !

Le temps de l'inquisition et la chasse aux sorcières sont révolus depuis longtemps : on ne peut brandir son bâton en distillant la peur et l'inquiétude aux Uchaudois en n'ayant aucune maîtrise des dossiers et sans jamais annoncer de chiffres réels, consultables par tous !!!

Nous ne laisserons plus préférer les menaces et les tentatives d'intimidation sur Monsieur le Maire, l'équipe majoritaire et les fonctionnaires qui œuvrent tous les jours pour offrir à nos concitoyens un service public de qualité.

Ceci étant mis au point, nous, groupe majoritaire, essayons de continuer à travailler pour notre village, dans l'intérêt de tous ses habitants. Face à une telle haine, ce n'est pas facile, mais la beauté de notre mission ne nous fera pas baisser les bras. Nous avons vu monsieur le Maire à l'œuvre avec les entreprises et les différents partenaires avec lesquels la mairie travaille, et croyez-le, l'ensemble du groupe majoritaire est derrière lui et le soutient, et pas seulement « la plume du maire ! »

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, dans le calme et la sérénité dont tout le monde a bien besoin ! Bonnes fêtes à tous !

Uchaud avenir

Chères Uchaudoises, chers Uchaudois, 2016 s'achève. Chacun fera le bilan de cette année en fonction des événements heureux ou malheureux qui le touchent personnellement. Concernant la vie municipale, elle aura été marquée par de profonds désaccords sur la conduite des affaires communales, entre une majorité réduite aux démissions et aux affaires judiciaires, et une opposition qui voit ses rangs s'agrandir. Nous avons tenu à vous informer de nos positions et de notre travail afin que vous puissiez vous faire votre propre opinion. Un bilan d'année est toujours discuté, certains mettront en avant des travaux, d'autres déploreront la fermeture de commerces... Nous ne reviendrons pas sur ces sujets déjà évoqués précédemment. Nous voudrions ici saluer ceux qui souvent œuvrent dans l'ombre au quotidien, ceux dont on ne parle pas, tant leur action apparaît comme une évidence, tous ceux qui se dépensent sans compter pour autrui, que ce soit au sein des associations, dans leur quartier, dans leur emploi ; ceux sur qui on sait pouvoir compter, qui rendent service sans esprit de retour, ceux qui ne calculent pas le résultat en terme de popularité, ceux qui ont des idées, des projets et qui les font partager. Il en ressort un livre, une œuvre, un concert, un repas partagé, un voyage, une journée festive, une présence, un moment de convivialité... Merci à tous ceux-là, vous êtes une force pour notre village. Gardez votre enthousiasme malgré les difficultés et continuez ! L'année 2017 s'annonce chargée avec des échéances sur le plan national, comme sur le plan local. Nous formons le vœu que cette prochaine année réponde pour chacun d'entre vous, à vos espérances personnelles, familiales et professionnelles. Uchaud Avenir continuera à s'engager, à remplir sa mission d'élu, avec honnêteté et probité, vous pouvez compter sur nous. Agnès ROY, Gérard PERONI, Florence FERRER, Jacques NOE, Christian PLESSARD, Joffrey LEON.

Uchaud en mouvement

Chers Uchaudoises et Uchaudois. Nous voilà, comme nous l'avions prédit, dans une situation financière catastrophique au sein de la municipalité Uchaudoise. Le budget 2016 ayant été préparé et finalisé de manière peu professionnelle, avec une DGS absente et un maire dont la gestion financière n'est pas une de ses qualités premières à la vue des derniers événements parus dans la presse locale, « En effet des coupes budgétaires sont validées dans tous les secteurs ». Nous ne manquerons pas de démontrer que Monsieur le Maire et son équipe vous mentent d'après les éléments annoncés sur le bulletin municipal. Nous sommes, toujours présents sur la page Facebook Uchaud en Mouvement.
PEYTAVIN Daniel
PEYTAVIN Christophe
Groupe Uchaud en Mouvement.

RBM-FN

AGENDA

11 DÉCEMBRE

9^e Rando de Noël VTT/
Pédestre, organisée par
VTT Croc'Sentiers. Départ
8h salle multiculturelle de
Uchaud. Sur inscription :
www.vttcrocscsentier.com

14 ET 15 DÉCEMBRE

CCAS – distribution des
colis de Noël (9h-12h et
14h-17h, hall de la Mairie)

16 DÉCEMBRE

CCAS - repas de Noël
(SMS)

17 DÉCEMBRE

Loto la Fanny

17 DÉCEMBRE

1^{re} pastorale de Uchaud,
organisée par l'équipe
d'animation de la Paroisse
catholique, rassemblement
17h devant la mairie

18 DÉCEMBRE

Loto Tennis

20 DÉCEMBRE

Conférence sur l'histoire de
Uchaud, 18h, hall Mairie

25 DÉCEMBRE

Loto Lou Vovo

30 DÉCEMBRE

Loto Gallia

7 JANVIER

Loto Tennis

8 JANVIER

Loto ASTTU

14 JANVIER

Loto APEEU

15 JANVIER

Loto ADARH

20 JANVIER

CCAS - Galette des rois
à la SMS
Pose de la 1^{re} pierre
La Belle Caudalie

21 JANVIER

Vœux du Maire

22 JANVIER

Loto Jeunesse uchaudoise

28 JANVIER

Loto ASTTU

29 JANVIER

Loto Le Club de l'Amitié

3 AU 24 FÉVRIER

Exposition photos
M. Kerinec, vernissage
le 3 février à 18h.

4 FÉVRIER

Loto La Fanny

5 FÉVRIER

Loto Handball

Cette liste n'est pas exhaustive.

*Les indications sont celles connues au moment
du bouclage du magazine. Pour plus d'informations,
se rapprocher de l'accueil de la mairie.*

